

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29/11/2007 A ST MARTIN DU PUY

Etaients présents :

Claude HENRY (Lormes), Elisabeth LOUDENOT Michel DASSIER (Chaloux), Michel RICHARD, Claude PICHOT (Brassy), Jean-Claude JACQUINOT (Marigny L'Eglise), Guy CERIGNAT (St Martin du Puy), André JEANNOT (Empury), Pierre GUILLAUME, Henri MENETRE (Dun Les Places), Daniel GRANGER, Odile RAPPENEAU (St André), Michel PETETIN (Bazoches).

Etaients absents :

Fabien BAZIN, Isabelle LIRON (Lormes), Patrice GRIMARDIAS (Marigny L'Eglise), René MARIN (Dun les Places), Raymond ROGUET (Empury), Robert SAUTEREL (Bazoches), Frédéric BEAUCHER (Brassy), Jean-Pierre DUPONT, Sylvie LECLERCQ (Pouques Lormes).

Excusés :

Jean-Luc MORETTINI (St Martin), Hélène PINGUET (Lormes), , Christian PAUL (Lormes)

- Le compte rendu du Conseil du 24 septembre 2007 est adopté à l'unanimité.

Etude Cœur de Village plus Dun les Places :

Le Président présente à l'Assemblée le rapport d'études du Cabinet Corrèia réalisé dans le cadre de l'opération Cœur de village plus. A partir de cette étude préalable, la commune de Dun les Places aura la possibilité de signer une convention avec le Conseil Régional de Bourgogne pour réaliser des opérations de réhabilitation de logements et d'espaces publics.

Parcours écopagaveur:

L'Assemblée valide les propositions des entreprises pour la réalisation du parcours écopagaveur sur le lac de Chaumeçon (signalétique, édition, matériel, audio guides).

Reprise de l'activité de la Velotte:

Le Président fait le point sur la reprise d'activité au Domaine de Velotte : le reprenneur souhaite faire du bâtiment un centre de formation professionnel aux métiers du tourisme adapté au service de la personne. Il regroupe des partenaires européens (Italie, Espagne, Belgique) et le dossier sera présenté fin 2007 à la Région. Il envisage dès à présent de louer Velotte en 2008 au printemps. Le loyer perçu en 2007 a été de 3537€.

Programmation de l'école de musique :

Le projet d'activité de l'école de musique et de danse de Haute Nièvre pour 2007-2008 est présenté. Suite à un travail avec le directeur, il est proposé de valider la proposition à hauteur de 23.75H année pour un coût de 26 461.78€ (sans compter les cotisations des participants s'élevant à 5 422.20€). Ce volume horaire prend en compte l'augmentation des cours de danse (éveil et initiation), des interventions en milieu scolaire, de la fanfare et des heures projet (auditions des élèves, action orchestre à vent). Le Conseil approuve cette proposition.

Fonctionnement du Point I de Bazoches:

Michel Petetin présente le fonctionnement envisagé à l'avenir du Point I de Bazoches dans le cadre des négociations avec La Poste. Les locaux du Point I seront occupés par La Poste tous les matins et toute l'année et l'agent postal assurera l'accueil des touristes aux horaires d'ouverture. Une solution pourra être envisagé avec La Grignotte pour assurer l'accueil touristique en juillet et août l'après midi.

Recrutement d'un ambassadeur du tri:

Le Président propose au Conseil de recruter un ambassadeur du tri pour une période déterminée afin de renforcer la communication auprès des habitants sur le tri sélectif. Le Conseil approuve cette proposition. La période retenue (printemps 2008) pourrait aller jusqu'à 4 mois, le poste serait soutenu financièrement par l'ADELPHE. Michel Richard, Robert

Sauterel, Claude Henry, Daniel Granger, Claude Pichot et Claire Picard formeront la commission de recrutement.

Inscriptions des sentiers de randonnée à la CDESI:

Le conseil général propose d'inscrire le schéma intercommunal des sentiers de randonnée à la Commission départementale des sites et itinéraires de pleine nature du Département. Le Conseil approuve cette proposition.

Admission en non valeur :

Le trésorier propose à l'Assemblée des admissions en non valeur pour un montant de 328.72€. Le Conseil approuve cette proposition.

Questions diverses

Décisions budgétaires modificatives :

- Il est nécessaire de prendre une DBM au budget général pour régulariser les écritures comptables d'échéances de prêt de 2003. Il est proposé de procéder aux virements de crédits suivants : de 4325€ du compte 678 au 66111 (intérêts) et de 7611€ du 2188 au 1641 (capital).

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention exceptionnelle :

L'association Pagayez Morvan a sollicité la communauté de communes pour une subvention de fonctionnement. Le Conseil accepte d'attribuer à cette association la somme de 800€.

Aide au permis poids lourds:

Le bureau propose au Conseil communautaire de financer le permis poids lourds de David CLERE en vue d'une nouvelle affectation de David CLERE (entretien de la voirie). Le Conseil donne son accord.

Le Président informe le Conseil de la dissolution du SIDETH.

Le Chantier d'insertion va poser tous les panneaux de signalétique des itinéraires de randonnée dans les différentes communes du canton.

Le Chantier d'insertion va être mobilisé sur le compte de la Communauté de Communes pour réaliser la mise en valeur de la chapelle et la fontaine St Marc à Dun les Places.

Jean Claude Jacquinot informe le conseil de la nécessité de prévoir au budget 2008 le remplacement de l'ordinateur de la Bibliothèque. Le remplacement des ordinateurs des bibliothèques dans les communes sera assuré par chaque commune.